

R Par. 7. Mill. 62,

D'Orange ce 28 Jun 1662

Monsieur

Jeus l'honneur de vous envoyer avec m'a Lettre du 21<sup>e</sup> de ce mois  
l'extraict de la requeste en plainte de Mess<sup>rs</sup> l'Advocat General, sur  
certaines exer arrivées a Courtbezon dont on a fait grand bruit icy  
et aud<sup>t</sup> Courtbezon, avec les Informations sur ce printer et le decret  
de printer de corps lequel decret on est alle pour l'excuter seulement  
ent ce jourd'hui, du despuis mond<sup>t</sup>ieur Advocat m'ayant demandé  
coppie de ces Informations pour les remettre a Monsieur le  
Commandeur de Boue Je les luy ay desturées par ordre de la Cour  
tellement qu'ils doivent estre envoyés par cest ordinaire mais Je  
ne scay pas a quel effect Or un velle qu'il soit bon, Je  
vous adressay aussi Monsieur la renocation que le Parlement  
a fait de la deputaion de Monsieur de Portedaire, et la Copie  
de la Lettre que Mess<sup>rs</sup> le Doyen luy a escript sur ce subiect. Du  
depuis ledit sieur Advocat general a mis en proposition a la  
Cour de chercher des Amperammentz pour assurer (dit il) les deniers



1002 1771

Alman



L'assemblée de la capitale de la France a été tenue le 1771  
 et a été ouverte par le roi le 22 de ce mois. Elle a été  
 composée de 400 députés de toutes les provinces de France.  
 Elle a été chargée de présenter au roi un mémoire sur  
 l'état de la France et sur les moyens de la rendre plus  
 florissante. Elle a été divisée en quatre bureaux.  
 Le premier bureau a été chargé de l'agriculture, le  
 second de l'industrie, le troisième de l'éducation et  
 le quatrième de l'administration. Elle a été ouverte  
 par le roi le 22 de ce mois. Elle a été composée  
 de 400 députés de toutes les provinces de France.  
 Elle a été chargée de présenter au roi un mémoire  
 sur l'état de la France et sur les moyens de la rendre  
 plus florissante. Elle a été divisée en quatre bureaux.  
 Le premier bureau a été chargé de l'agriculture, le  
 second de l'industrie, le troisième de l'éducation et  
 le quatrième de l'administration. Elle a été ouverte  
 par le roi le 22 de ce mois. Elle a été composée  
 de 400 députés de toutes les provinces de France.



de la ferme, à ce que par l'effet de l'ordre de S. A. M. Ils ne  
soient tenus en danger de se perdre entre les mains du fermier Et  
fait tous ses efforts pour tâche de faire secourir ses Sentiments —  
mais il n'y a qui que ce soit qui les veuille goûter, et tous tombent  
dans celui de Monsieur le Comte de Subières et Lemery, Nous —  
faisons tous nos possibles pour faire que l'arrêt de la Cour  
du 24 Janvier dernier qui sert de prétexte au comis de Mr Le Trésorier  
pour résister aux ordres ne fasse plus d'obstacle, et crois que la Cour  
depuis qu'elle se sépare le renouera, Ledit comis n'a fait aucune  
pursuite depuis ma dernière au moins qui sert venue à ma connaissance  
Le fermier poursuit toujours avec grande vigueur par devant la  
Cour de sa décharge de ce à quoi peut revenir la ferme de la Moaye  
sur lesquelles poursuites Monsieur l'Advocat ayant obtenu de la Cour un  
délai de deux mois pour en advertir S. A. et les Seigneurs de sa  
Tutelle, Il demande que pendant ce temps il ne puisse pas être forcé au  
paiement de sa rente, Surquoy la Cour n'a pas encore prononcé  
Mais le fermier ten pressé fou et mal aysé pourra Me quitter de  
le faire devant la separation qui doit être à la fin de cette semaine  
Je prie Dieu Monsieur qu'il verse de plus en plus ses bénédictions  
sur votre personne et vous remette abondamment de ses graces &  
Surs

Monsieur

ostre tres humble & tres obéissant  
serviteur  
Cauzins



A Monsieur

Monsieur de Tridichem  
Premier Con. de S. A. et son  
Deputé en Cour de France

A Paris